

## A Caen, les "pions" ne veulent pas rester précaires

3-4 minutes

Les assistants d'éducation (AED) veulent un nouveau statut. Mardi 1er décembre 2020, 80 d'entre eux se sont rassemblés devant le Rectorat, à Caen (Calvados).



Environ 80 assistants d'éducation venus de toute l'ex Basse-Normandie ont manifesté leur mécontentement devant les grilles du Rectorat, à Caen (Calvados), mardi 1er décembre 2020. (©Nicolas Claich/Liberté – le Bonhomme libre.)

Par [Nicolas Claich](#) Publié le 1 Déc 20 à 12:09

Ils étaient environ 80, mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020, devant les grilles du Rectorat de l'Académie de Normandie, à **Caen (Calvados)**. Les AED (assistants d'éducation, que les élèves de toutes générations surnomment « pions ») dénoncent la précarité de leur statut. Laëtitia, l'une d'entre eux, explique :

« Nous n'avons que des CDD d'un an, renouvelables au maximum six ans. Chaque année, on a une épée de Damoclès au-dessus de la tête, en espérant signer notre nouveau contrat le 1<sup>er</sup> septembre.

Cette limite des six ans dans un collège ou un lycée constitue l'un des points principaux des revendications des pions. « Nous voulons être titularisés », insiste Laëtitia.

Longtemps considéré comme un job d'appoint pour les étudiants, le poste d'assistant d'éducation ne correspond plus à cette vision, selon les intéressés. Laëtitia reprend :

« Nous travaillons 41 heures par semaine, pour 1 200 euros. Un étudiant ne peut pas suivre ses cours en plus de ce travail.

D'autant plus quand son établissement se trouve éloigné d'une grande ville universitaire.

**« Nous sommes indispensables dans l'Education nationale »**

Avec la crise de la Covid-19, les AED se retrouvent en première ligne, au contact des élèves. Charge à eux de faire respecter le protocole sanitaire à la cantine, en permanence ou à l'infirmerie. « Tout cela en plus de nos missions habituelles qui consistent notamment à repérer le harcèlement ou le décrochage scolaire, souligne Laëtitia. Nous ne sommes pas encore reconnus alors que nous sommes indispensables au sein de l'Education

nationale ».

A ce titre, les AED réclament également le droit de bénéficier des primes REP ou REP+, comme les enseignants ou les agents qui travaillent dans des établissements situés en zone d'éducation prioritaire.

Partagez

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez par Mail](#)
- Copié ! [https://actu.fr/normandie/caen\\_14118/a-caen-les-pions-ne-veulent-pas-rester-precaires\\_37817599.html](https://actu.fr/normandie/caen_14118/a-caen-les-pions-ne-veulent-pas-rester-precaires_37817599.html)